

RUP ET DÉPARTEMENTALISATION : “LA PÉDAGOGIE CONTRE LA DÉMAGOGIE SUR INTERNET”

Le député UMP de la Drôme Hervé Mariton était de passage cette semaine à Mayotte dans le cadre d'une mission parlementaire sur l'environnement à Mayotte et la Réunion. Il en a profité pour participer à un meeting de sa famille politique à Chiconi mercredi dernier et livrer sa vision de Mayotte face à ces enjeux prioritaires.

Pour son premier voyage dans l'île aux parfums, le candidat malheureux de la dernière élection pour la présidence de l'UMP a pu trouver un peu de réconfort dans *“l'euphorie mahoraise”* qui l'a accompagné tout au long de son séjour. Malgré une ambiance bon enfant et festive dont il avouait être envieux par rapport à la métropole, le député a rappelé les sujets brûlants de l'île, à savoir l'immigration, le chômage et l'insécurité, tout en soulignant les solutions à y apporter selon lui.

MARITON RÉÉDITE SON SOUHAIT D'UN RETOUR DU DROIT DU SANG

Après s'être fendu d'un *“jéjé”* ravissant les militants et sympathisants, l'ancien ministre de l'Outremer n'a pas attendu bien longtemps avant d'embrayer sur la question de l'immigration clandestine à Mayotte. Après avoir rappelé que la moitié des 50% de l'immigration illégale en France concerne Mayotte, le député-maire de Crest (26) a rappelé son souhait déjà émis l'année dernière d'un retour du droit du sang à la place du droit du sol. *“Je suis pour ce droit comme principe général, mais la notion de naturalisation dès qu'y a volonté d'intégration, existe”*, insiste le député. *“On doit pouvoir acquérir la citoyenneté par ce biais-là, cependant la citoyenneté doit être automatique avec le droit du sang et le contexte actuel d'une immigration clandestine insoutenable remet en question le droit du sol”*. Sous cette confirmation, les applaudissements de l'audience ont été modestes, peut-être parce qu'elle attendait sagement la fin du discours ou parce qu'une traduction en Shimaoré aurait été nécessaire ou bien elle ne partageait pas ou en partie l'opinion du député.

“LA DÉPARTEMENTALISATION N'A PAS ÉTÉ TROP RAPIDE AU CONTRAIRE”

Lorsqu'un homme politique métropolitain débarque à Mayotte, ces dernières années, une question revient souvent sur le devant la scène, à savoir si la départementalisation de Mayotte n'a pas été trop rapide. Hervé Mariton y répond par la négative. *“Depuis le temps que ça trainait, il fallait le faire”*, rétorque l' élu UMP. Néanmoins, il ne conteste pas l'idée que le processus n'est pas simple, mais que la compréhension du contexte mahorais et la nécessité de ce changement de statut passe par un *“travail de pédagogie”* auprès notamment, des métropolitains. *“Cette sensibilisation est importante pour lutter contre la démagogie qui règne sur les réseaux sociaux et pas*



Le député UMP de la Drôme Hervé Mariton, a ponté du doigt *“la démagogie”* voire le racisme sur les réseaux sociaux quant à la pertinence de la départementalisation de Mayotte.

qu'à l'extrême droite quand il s'agit de Mayotte”, souligne le parlementaire.

Même son de cloche concernant Mayotte région ultrapériphérique depuis 2014. Pour le député, cette intégration de Mayotte à l'Union européenne en tant que Rup, est cohérente. *“C'est la suite logique de la départementalisation”*, justifie-t-il. Sans ignorer les contraintes européennes en matière d'utilisation des fonds alloués à l'île, l'ancien ministre de l'Outremer croit en la souplesse de la commission européenne envers l'île et son contexte si particulier. *“Je parle de discernement et non pas de laxisme. L'Europe n'est pas inconsciente par rapport à la réalité physique juridique et technique à Mayotte”*, semble convaincu le député.

Enfin, Hervé Mariton n'a pas pu échapper aux questions concernant le contentieux entre les deux listes UMP pour les élections départemen-

tales à Sada. *“Qu'il y ait beaucoup de gens qui aiment l'UMP c'est sympathique, mais dans une élection il faut un peu d'ordre”*, dit-il en plaisantant. Pour le parlementaire, la seule liste valable à ses yeux est celle qui a été validé par l'UMP au niveau national, elle-même confirmée par la fédération mahoraise. Il s'agit en l'occurrence des candidats Ali Madi et Moina-Echat Sabili. *“J'espère que ce contentieux n'aura pas d'impact négatif pour notre parti pour le scrutin qui arrive”*, s'inquiétait-il avant de repartir pour la métropole hier après-midi. Difficile de faire la morale aux Mahorais quand en 2013 le parti se déchirait au niveau national après le fiasco de l'élection de son président. *“Je souhaite que Mayotte donne le bon exemple et que l'on laisse les mauvaises expériences métropolitaines où elles sont”*, lâchait le député sous forme de conclusion.